

*Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD*

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

L COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A DU CGI						
Matériel roulant destiné à être utilisé sur le réseau ferré national pour les opérations de transport de voyageurs (art. 1599 quater A du CGI) 52						
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels			Dont utilisés dans le cadre de services de voyageurs commandés par les autorités régionales		
	Au titre de 2022		Au titre de 2023			
Engins à moteurs thermique						
Automoteur	L1		L2		L3	
Locomotive diesel	L4		L5		L6	
Engins à moteur électrique						
Automotrice	L7		L8		L9	
Locomotive électrique	L10		L11		L12	
Motrice de matériel à grande vitesse	L13		L14		L15	
Automotrice tram-train	L16		L17		L18	
Engins remorqués						
Remorque pour le transport de passagers	L19		L20		L21	
Remorque pour le transport de passagers à grande vitesse	L22		L23		L24	
Remorque tram-train	L25		L26		L27	
Nombre de kilomètres parcourus en 2022			L29			